

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 11447 - Un djinn qui se met dans la peau d'un être humain

---

### question

Le djinn est-il capable de se mettre dans la peau d'un humain ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Dans les Fatawa, l'imam, cheikh al-islam dit après un développement : « Un groupe des Mutazilites parmi lequel figurent al-Djabaï, Abou Bakr ar-Razi et d'autres a contesté la possibilité pour les djinns de se mettre dans la peau d'un malade. Mais ils ne contestent pas l'existence des djinns. C'est parce que cette existence était plus évidente à l'époque du Messager (bénédiction et salut soient sur lui) que la possession des humains par les djinns. Mais ils ont tort. C'est pourquoi al-Achari dit dans son exposé des doctrines des membres de la communauté des fidèles à la Sunna qu'ils professent que le djinn peut épouser le corps de sa victime. C'est en ce sens que le Très Haut dit : **Ceux qui mangent (pratiquent) de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé.** (Coran, 2 : 275).

Abd Allah ibn al-imam Ahmad a dit : **J'ai dit à mon père : des gens prétendent que le djinn ne peut pas pénétrer dans le corps humain ? - Il m'a dit : fiston ! Ils mentent puisque le djinn va même jusqu'à utiliser la langue de sa victime pour s'exprimer. Ceci est bien expliqué à l'endroit approprié . Voir Madjmou Fatawa Cheikh al-islam, Ibn Taymiyya ; 19/12.**

Le même cheikh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans le 24<sup>e</sup> volume des Fatawa (p. 276-277) ceci : « l'existence des djinns s'atteste dans le livre d'Allah, la Sunna de Son messager (bénédiction et salut soient sur lui) et le consensus des ancêtres de la Umma et ses guides. De même la pénétration du djinn dans le corps humain s'atteste dans le consensus des guides de la

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

communauté des fidèles à la Sunna. C'est dans ce sens qu'Allah le Très Haut a dit : **Ceux qui mangent (pratiquent) de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé.** (Coran, 2 : 275).

Il est rapporté dans le Sahih que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : **Certes Satan circule dans le corps humain comme le sang** . Plus loin, il dit : « aucun des guides des musulmans ne conteste la possibilité pour le djinn de pénétrer dans le corps de sa victime. Quiconque le conteste et prétend que la religion le démentit aura menti contre la religion car, rien dans les arguments religieux ne s'y oppose....